



Laurent Barruyer, candidat aux prochaines municipales de 2026, n'a pas ménagé son adversaire Pierre Guichard.

Tournon - Vente de la Chapelle Ça chauffe en conseil municipal

■ **Pierre Guichard monte au créneau et demande des explications**

Tout est parti de la question posée des bancs de l'opposition par Pierre Guichard, lundi soir en toute fin de conseil municipal. Question quant à la décision de la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'engager la vente de la chapelle du lycée Gabriel Faure. Une interrogation qui va vite se transformer en échange vif entre le maire Frédéric Sausset, les élus Laurent Barruyer, Paul Barbary et Pierre Guichard, le tout sous fond de campagne municipale.

Dans un premier temps, Frédéric Sausset va regretter que l'on en arrive à mettre en place une pétition (voir ci-contre) sans réellement connaître les tenants et les aboutissants de ce dossier.

«Des travaux de la Région en 2009 ont amené à la désacralisation du bâtiment, ce qui nous a permis, nous ville de Tournon de pousser une association à s'installer dans les locaux et créer un lieu supplémentaire de développement culturel pour la ville sous convention avec la Région, le lycée et même la ville de Tain-l'Hermitage» précise le maire de Tournon en poursuivant «cette convention va fonctionner jusqu'en 2024, jusqu'à ce que la Région par le biais de son service juridique explique que la gratuité de l'occupation par l'association soit caduque et souhaite changer la convention qui liait, Région, ville et association, la Région refusant que la saison culturelle engagée par

l'association se termine, privant cette dernière de fonds nécessaires et sa survie, l'association s'est donc mise en sommeil à l'été 2024...».

Des échanges de courriers seront ensuite échangés entre la ville de Tournon et la Région. «Nous avons demandé à l'association de ne pas disparaître, mais de se mettre en sommeil» ajoute le maire de Tournon «et le 21 mars dernier nous avons reçu un courrier de la Région expliquant que la Région n'ayant plus compétence à conserver ce bien immobilier, propose de vendre la Chapelle à la ville de Tournon pour 150 000 euros... Bien estimé à 220 000 euros par les services de l'État... Et j'ai répondu à ce courrier le 13 mai dernier directement au président de la Région, Fabrice Pannekoucke en lui stipulant mon étonnement face à la proposition de cession de la Chapelle du lycée au profit de la ville de Tournon, expliquant qu'il aurait été préférable de trouver une solution pour que l'association de la Chapelle du lycée puisse continuer à faire vivre le lieu et ainsi assurer la sauvegarde de la Chapelle grâce à des programmation onéreuses de cet espace et assurer une programmation annuelle, les recettes pour ces 10 dernières années représentent près de 140 000 euros et l'association a financé près de 100 000 euros de travaux dans cette chapelle... Nous devons donc trouver rapidement une solution pour la conservation de ce bâtiment qui revêt



La chapelle du lycée Gabriel Faure de Tournon est au centre d'une polémique après l'annonce de sa «vente» potentielle par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

pour la commune et son bassin de vie une importance manifeste, quoi qu'il en soit, la ville de Tournon n'est pas en mesure aujourd'hui de financer une telle acquisition, il nous faut donc nous rencontrer et trouver une solution... Je le répète, en aucun cas la ville ne souhaite acheter cette Chapelle du lycée, nous en aurions alors la gestion et l'entretien et il est hors de question de détacher la chapelle du lycée, on doit trouver des modalités pour que l'association puisse redémarrer...» va longuement expliquer le maire de Tournon. «Et je ne comprends pas pourquoi cette histoire a été montée en épingle et que vous Monsieur Guichard, relayez de pareils faits...» conclura Frédéric Sausset. Il semble qu'une rencontre entre la Région, la ville de Tournon et la proviseur du lycée soit prévue début juillet.

■ **Le débat s'enflamme et devient politique**

Passé les explications données par Frédéric Sausset, Laurent Barruyer va entrer dans la danse de manière bien plus virulente «Il y a des choses qui me dépassent» va dire le 1^{er} adjoint «On retrouve même une pétition en ligne intitulée halte à la vente à la découpe du lycée Gabriel Faure... Les enseignants du lycée qui ont lancé cette pétition sur internet n'ont aucune connaissance du dossier et les relations entre la ville et la Région, on a vite compris que cette histoire prenait une tournure politique, c'est encore pire quand on lit le communiqué publié par la section de Tournon du parti socialiste... où allons nous, alors que nous sommes en train de discuter, car ce qui compte c'est que l'endroit reste un lieu culturel, artistique, grâce à une association qui depuis 15 ans a investi près de 100 000 euros dans les lieux pour réhabiliter cette chapelle...» S'adressant directement à Pierre Guichard, Laurent Barruyer ouvre les hostilités «Et toi Pierre qui parle de démembrer notre lycée Gabriel Faure, c'est pas sérieux... C'est de la politique, c'est du grand n'importe quoi...

On aurait pu se passer de cette polémique alors que l'on est en train d'essayer de trouver des solutions avec la Région, d'ailleurs si quelqu'un ici veut aujourd'hui, acheter la chapelle, je doute que la Région vous la vende, la Région ne vendra pas à n'importe qui veut investir dans un bâtiment... Ce n'est pas sérieux de vouloir faire croire ça aux gens...» Après Laurent Barruyer, c'est au tour de l'adjoint à la culture, Paul Barbary d'en remettre une couche en interpellant à son tour Pierre Guichard, et en lui rappelant qu'il connaissait très bien le dossier de la chapelle qu'il suivait depuis la création de l'association de la chapelle du lycée «J'ai été à toutes les réunions et aujourd'hui, surprise, une pétition, avant de s'exprimer, il faut s'informer, on peut dire n'importe quoi, que Donald Trump veut acheter la collégiale pour en faire un supermarché... Avant de dire n'importe quoi tu aurais dû venir en mairie, te renseigner, rencontrer les acteurs de ce dossier, mais pour vous, c'est l'occasion de polémiquer avec une commune de droite, une Région aussi à droite et toi, très marqué à gauche, avant de s'exprimer en tant que tête de liste déclarée, on sort de l'affectif et on se renseigne, or ton choix est ailleurs, la polémique au lieu de l'information, tu penses que c'est plus vendeur, en choisissant la polémique, tu perds de la crédibilité et devient le Don Quichotte qui veut sauver le lycée... C'est dommage de jeter ça sur la place publique sans connaître le dossier» dira l'élue à la culture.

«Vous n'êtes pas au courant de ce qui se passe à Tournon et si vous aviez été assidu aux manifestations de la Chapelle vous auriez su qu'ils avaient stoppé leurs activités depuis une année et pour vous tout est bon pour polémiquer dans une campagne municipale alors lâchez-vous mais ne racontez pas de «conneries» aux Tournonnais...» va conclure Frédéric Sausset dans cet échange plutôt tendu entre la majorité et l'opposition.

P. Strappazzon

TOURNON Vente de la Chapelle du lycée de Tournon

Pierre Guichard sous le feu nourri de la majorité

Pris à partie avec virulence par le maire, Frédéric Sausset, mais aussi Laurent Barruyer et Paul Barbary à propos du dossier de la Chapelle du lycée (voir ci-dessous), Pierre Guichard, tête de liste de la gauche Tournonnaise va réagir «Si j'en juge par votre surprise sur ce dossier, je vous laisse imaginer la nôtre, nous avons tous découvert cette information par cette pétition alors que vous êtes au courant depuis le 13 mars... Vous nous reprochez de ne pas venir chercher les informations, alors que c'est vous qui êtes l'interlocuteur privilégié de la Région dans ce dossier avant de nous accuser de polémiques avant de nous accuser de relayer ce que nous avons bien envie de relayer, c'est notre droit, je tiens à vous préciser que je ne suis pas le parti socialiste de Tournon, je m'exprime au nom de Tournon en commun et nous appelons à préserver notre patrimoine et si vous partagez notre sentiments tant mieux, ma question était pourtant simple et sans polémique, elle était, quelle est votre posi-

tion vis-à-vis de la Chapelle du lycée? Et vous vous lancez dans une polémique en faisant intervenir le 1^{er} adjoint et l'adjoint à la culture, je ne suis ni le parti socialiste, ni LFI, je suis Tournon en commun et je me bats pour les Tournonnaises et les Tournonnais et pour leur intérêt général, vous voulez monter ça en épingle en orchestrant votre réponse, je ne me sens pas en faiblesse sur ce dossier comme vous voulez le suggérer, vous faites de la rétention d'informations sur ce dossier et après vous nous reprochez d'être surpris, vous voulez régler ce dossier tout seul, dans notre dos et vous nous reprochez de faire de la politique politicienne... Moi je me mobilise contre la vente à la découpe du lycée et cette information vous ne l'avez jamais partagé et je trouve ça regrettable et scandaleux...».



Les échanges ont été plutôt vifs entre Pierre Guichard et les élus de la majorité, Frédéric Sausset, Laurent Barruyer et Paul Barbary.

P.S.

➔ **Vente de la chapelle : Tournon en commun réagit**

Suite aux échanges «animés» du conseil municipal de lundi soir, Tournon en commun communique «En début de semaine dernière une pétition intitulée «Halte à la vente à la découpe du lycée Gabriel Faure» apparaissait sur les réseaux sociaux, révélant ainsi publiquement la décision de la Région de vendre la chapelle (...) Devant cette surprise et cette émotion légitimes, lors de la séance du Conseil municipal organisée ce lundi soir, notre collectif citoyen, par la voix de Pierre Guichard et des élus du groupe Tournon en Commun (TEC), a pris l'initiative d'interroger le Maire sur la position de la Ville quant à cette décision régionale.

En réponse à cette question d'intérêt local l'exécutif municipal a proposé un spectacle des plus désolants. S'il est finalement apparu que nos positions de principe convergeaient sur le fond, nous ne pouvons-nous satisfaire de la suffisance et du mépris exprimés vis-à-vis des conseillers municipaux et des citoyens mobilisés. Nous avons découvert avec étonnement que le Maire et son exécutif disposaient officiellement de cette information depuis mars 2025, sans qu'elle n'ait jamais été relayée en commissions ou partagée d'aucune manière avec l'ensemble du Conseil municipal. La rétention d'information est donc manifeste. Et il est proprement scandaleux que le Maire et ses adjoints, pris en faute, nous aient renvoyés la responsabilité de ne pas être suffisamment informés. Il est par ailleurs tout autant scandaleux que le Maire ait suggéré que Madame la principale du lycée aurait également dû cacher l'information à son Conseil d'administration. Les gesticulations du premier adjoint à grand renfort d'impressions d'écrans brandies face à l'assemblée pour monter en épingle des divergences de positionnements politiques ne sont pas à la hauteur de qui prétend rassembler et diriger la commune. Pour l'intérêt général, la conduite de l'action municipale telle que la conçoit Pierre Guichard et le collectif Tournon en Commun suppose transparence et sérénité. Cela constituera un engagement majeur de notre équipe pour le prochain mandat.»

Le collectif TOURNON EN COMMUN

CHAPELLE DU LYCÉE Réaction du PS de Tournon
«Le patrimoine ne se vend pas»

Dans un communiqué, la section PS de Tournon fustige la décision de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, arguant «Le patrimoine ne se vend pas... Nous appelons à préserver l'intégrité de la chapelle du lycée Gabriel Faure (...) Aujourd'hui, au lieu de réinvestir dans ce lieu ou de soutenir une nouvelle dynamique culturelle et éducative, la Région choisit de le vendre. Cette décision est une faute. Elle constitue un précédent dangereux, qui réduit le patrimoine public à une logique de gestion foncière (...) Un lycée, ce n'est pas une série de bâtiments administrables et revendables à l'unité. C'est un tout, un lieu de mémoire vivante, nous appelons solennellement toutes et tous à se mobiliser.»

P.S.



Tournon - Lycée Gabriel Faure Chapelle à vendre !

■ **Halte à la vente à la découpe du lycée Gabriel Faure de Tournon.**

C'est par une pétition lancée sur le Net par des enseignants, des élèves, d'anciens élèves, anciens personnels, amis du lycée et la sauvegarde du patrimoine local, de l'amicale du lycée puis par un autorisation spéciale et par intervention de Louise Faure, veuve de Gabriel; le Parc du lycée, classé monument historique en 1932, par l'action de Gabriel Faure notamment pour éviter la destruction d'une partie du parc au profit de la construction du 3e pont entre Tain et Tournon ou encore le jardin d'entrée du lycée, dessiné par le Proviseur M. Asquer en 1870? Nous expliquons la jeune présidente de l'association de sauvegarde du patrimoine du lycée Gabriel Faure, précisant que l'association qu'elle préside faisait partie du conseil d'administration du lycée depuis février 2025 et qu'elle avait été informée en avril dernier de la volonté de la Région de vendre «à vil prix» la Chapelle du lycée à la mairie de Tournon «au prétexte que celle-ci n'était pas utilisée à des fins pédagogiques et plus utilisée par les associations, notre association, créée en 1983 «Société des Amis de la Bibliothèque Historique du lycée G. Faure» a toujours eu pour intérêt l'ensemble du patrimoine du lycée et, depuis sa réactivation, sous le nom Sauvegarde du Patrimoine du lycée Gabriel Faure en 2002 nous occupons toutes les parties historiques du lycée dont la Chapelle, surtout pour des visites mais nous réalisons actuellement d'autres travaux à l'intérieur. Entre 2009 et 2024, l'association La chapelle assurait l'animation des lieux en lien avec des associations locales pour des expositions, des concerts, avec des partenaires privés, etc. Chacun a pu apprécier la beauté du lieu, son acoustique. Elle a choisi de ne pas renouveler la convention d'occupation des lieux la liant au lycée et à la Région.» Une dernière exposition-concert a eu lieu en septembre 2024 grâce au concours de l'administration du lycée. La chapelle est pour l'instant malheureusement fermée aux manifestations pour des raisons de sécurité.

Une décision qui aurait été formulée par courrier daté du mois d'avril dernier, selon les termes de la pétition mise en ligne depuis le 14 juin dernier et qui a déjà recueilli 770 signatures. Nous avons contacté la présidente de l'association de sauvegarde du patrimoine du lycée Gabriel Faure, Caroline Boule afin qu'elle nous explique l'histoire des lieux. «Le Lycée Gabriel Faure de Tournon-sur-Rhône est l'un des plus vieux de France. Dans une dizaine d'années, nous célébrerons ses 500 ans. Depuis sa fondation, par le Cardinal François de Tournon, il n'a jamais changé ni de lieu, ni de destination, s'agrandissant le long du Rhône. Aujourd'hui, la Région, propriétaire des lieux depuis 2015, après réalisation d'une étude patrimoniale ambitieuse propose la vente à vil prix d'une partie du lycée : sa chapelle, la 3^e du lieu, construite à la fin du XVII^e siècle, au motif que le lieu n'est pas utilisé par le lycée. Cette information est relayée par des personnes visiblement mal renseignées voire d'autres moins conscientes des besoins de restauration et d'entretien indispensables à sa préservation. La chapelle, classée Monument Historique en 1943, est un magnifique écrin, certes, mais elle abrite aussi des objets classés aux Monuments Historiques et des témoignages de l'histoire du lycée, à protéger et à mettre en valeur, il ne faut pas les laisser s'en aller. En parallèle, comment ne pas s'imaginer que cette